



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 novembre 2001

**avenant à la convention de mandat avec la semie pour la conception
et réalisation du lotissement communal d'activités économiques de
la boette 3**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 octobre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 novembre 2001

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain
GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis
EPPLIN

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.

Excusés :

Conseillers :

M. Stéphane TRONEL

DELIBERATION D2014062001

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 novembre 2001

Développement Economique

**avenant à la convention de mandat avec la semie pour la
conception et réalisation du lotissement communal d'activités
économiques de la boette 3**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Conseiller Municipal Spécial Maire Adj, expose :
Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 26 octobre 2000, le Conseil Municipal a approuvé la création du lotissement la Boëtte 3 à Mendes France et en a confié la réalisation à la SEMIE.

Dans le dossier de consultation des entreprises approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 28 mai 2001, était prévue en option la réalisation d'un rond point à l'intersection des rues J. F. Cail, de la Boëtte et de la voie nouvelle du lotissement.

La Ville de Niort a décidé, après les résultats de l'appel d'offres, de retenir cette option et de réaliser le rond point.

Par ailleurs, les travaux d'assainissement nécessaires à la réalisation de cette opération doivent être adaptés aux considérations techniques révélées par les services techniques et le maître d'oeuvre lors de l'élaboration du projet.

Ces deux compléments de programme entraînent une augmentation de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'article 16 de la convention sus-désignée.

Ainsi, conformément à l'article 3 de cette convention, il convient de passer un avenant avec la SEMIE pour intégrer ces travaux complémentaires et la modification de l'enveloppe prévisionnelle, qui s'élève à 7.281.149,49 Francs H.T. soit 1.110.004,07 euros H.T.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant à la convention de mandat avec la SEMIE pour le lotissement de la Boëtte 3, ci-joint ;
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cet avenant avec la SEMIE.

(G. FRAPPIER, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)